

## **Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance annonce ses projets de démutualisation**

Waterloo, Ontario, 14 décembre 2010 - Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance, l'une des compagnies d'assurance de dommages les plus importantes au Canada a annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration prévoit aller de l'avant avec un processus de démutualisation visant à convertir la structure mutuelle actuelle de la compagnie.

Par cette étape, Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance sera la première compagnie d'assurance de dommages au Canada à se démutualiser. La fin de la conversion est prévue en 2011, en fonction de l'approbation des titulaires de polices mutuelles et du Ministère des Finances Canada.

« Le conseil d'administration a jugé que la démutualisation était dans le meilleur intérêt de l'entreprise, de toutes ses parties intéressées incluant nos titulaires de polices mutuelles », affirme Gerald Hooper, Président du conseil d'administration d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance. « Comme nos parties intéressées le savent, la décision d'entamer une démutualisation découle d'un examen effectué par un comité spécial de directeurs indépendants. Ce dernier a été formé afin d'examiner les solutions stratégiques concernant une transaction potentielle il y a plusieurs mois. Le Conseil était en accord avec la recommandation du comité spécial indiquant que la démutualisation offrait le plus d'avantages potentiels pour la compagnie. »

La structure d'une compagnie d'assurance mutuelle ayant fait ses débuts en 1871 comme Le Groupe comporte des avantages, notamment la stabilité et la possibilité d'avoir une perspective à long terme en ce qui a trait à la planification des activités. Cependant, la structure d'une mutuelle limite également notre facilité à accroître le capital, alors que l'accès à de nouveaux fonds est de plus en plus important dans cette industrie hautement concurrentielle qui se transforme et qui se regroupe. La démutualisation éliminera cette restriction.

Le comité spécial travaille de concert avec des conseillers financiers et juridiques dans le cadre de sa révision stratégique et continuera de travailler avec le BSIF de même que le ministère des Finances afin d'identifier le moyen le plus efficace pour effectuer la démutualisation. Il a identifié plusieurs approches à la démutualisation et se concentre actuellement sur les deux approches suivantes :

- une conversion, par l'entremise d'une émission publique initiale, de la compagnie mutuelle à la société publique, avec des actions inscrites à la bourse;
- une démutualisation financée, ce qui implique une transaction avec une autre compagnie harmonisée stratégiquement qui investirait dans Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance dans le but d'acquérir une propriété importante, peut-être même jusqu'à 100 %.

« Cette approche à deux volets nous permet de nous concentrer sur la maximisation de la valeur à long terme pour nos titulaires de polices mutuelles tout en tenant compte des intérêts de nos autres titulaires de police, de nos courtiers, de nos employés et de notre communauté », affirme Karen Gavan, Présidente du comité spécial. « Nous avons l'intention d'accélérer ce processus, mais dans une certaine mesure, le calendrier dépendra du processus d'approbation de la réglementation. Une nouvelle réglementation et législation peut être requise, ce qui peut prendre plusieurs mois. Au final, nous nous attendons à ce que les titulaires de polices mutuelles reçoivent des avantages financiers directs importants, mais personne ne peut en prédire le moment ou la taille. »

Selon Katherine Mabe, Présidente et chef de la direction, « Le conseil d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance permet à la Compagnie de prendre une nouvelle direction d'entreprise. Pendant ce temps, l'équipe de direction et tous nos employés s'assureront d'offrir un service de la plus haute qualité à nos clients et courtiers. »

Les recommandations finales ainsi qu'un échéancier détaillé seront présentés aux titulaires de polices mutuelles de la compagnie mutuelle à l'assemblée générale annuelle du 26 mai 2011. Entre-temps, le conseil fournira des suivis sur le progrès aux parties intéressées. Afin que le tout demeure juste pour les titulaires de polices mutuelles, le conseil a instauré un moratoire sur l'acceptation de demandes de nouvelles polices d'assurance mutuelle.

Le conseil d'administration juge que la décision d'opter pour la démutualisation signifie que les efforts récents de VC & Co. visant à persuader les titulaires de polices mutuelles à signer des ententes irrévocables de six ans visant à payer des frais substantiels sont inutiles, n'ont aucun objectif constructif et ne sont pas dans l'intérêt des titulaires de polices mutuelles.

Blair Franklin Capital Partners agira à titre de conseiller financier et Miller Thomson LLP, de conseiller juridique du conseil spécial du conseil d'administration d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance.

### **À propos du Groupe d'assurance Economical**

*Le Groupe d'assurance Economical<sup>MD</sup>, fondé à Waterloo, Ontario, en 1871, est l'un des plus importants assureurs de dommages au Canada avec presque 4,6 milliards de dollars d'actifs et un excédent de plus de 1,1 milliard de dollars. Cette entreprise canadienne, dirigée par des intérêts canadiens, fournit un large éventail de produits d'assurance en Amérique du Nord. Le Groupe d'assurance Economical compte parmi ses membres Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance<sup>MD</sup> (dont la division Western General); Waterloo, Compagnie d'Assurance<sup>MD</sup>; Perth, Compagnie d'Assurance<sup>MD</sup>; La compagnie d'assurance Missisquoi; La Fédération Compagnie d'Assurances du Canada; Family Insurance Solutions et The Mattei Companies.*

Katherine Kipper  
Vice-présidente, Marketing et communications  
Le Groupe d'assurance Economical  
519 570-8500, poste 48589  
katherine.kipper@teig.com